



NUMÉRO	SUJET
59-2025-FRM	Demande de crédit de CHF 247'895 TTC pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon-Gingins pour l'année d'horaire 2026
	RESPONSABLE POLITIQUE
	Gérard Produit

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre du changement d'horaire 2025, le Fonds régional pour la mobilité (FRM) a financé le coût des prestations relatives aux paires de courses expérimentales sur la ligne 815 circulant au quart d'heure en heures de pointe entre la gare de Nyon et Signy, centre commercial. Conformément à la directive du FRM, un nouveau crédit de CHF 247'895 TTC est donc sollicité au titre de l'axe 1 - Exploitation pour assurer la continuité du financement intégral de ces prestations pour l'année 2026.

Contexte / Enjeux

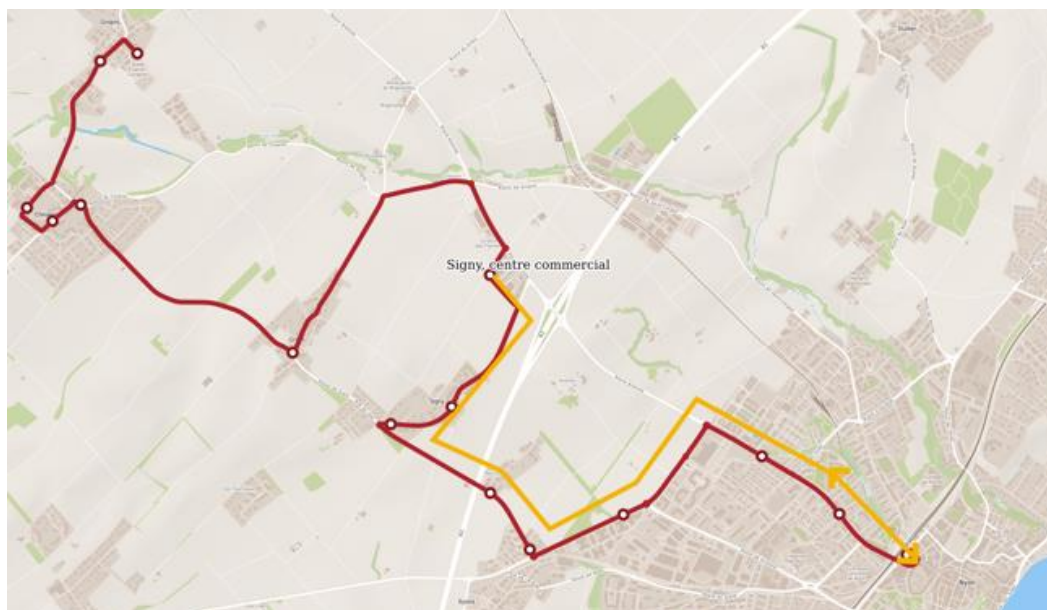
La ligne de bus régionale 10.815 exploitée par l'entreprise NStCM¹ relie les Communes de Gingins, Chéserey, Grens, Signy-Avenex, Eysins à la gare de Nyon. Elle dessert des sites importants générateurs de forte fréquentation tels que la zone d'activités de Terre Bonne à Eysins qui compte aujourd'hui plus de 1200 emplois, le centre commercial situé à Signy-Avenex qui comprend actuellement 450 emplois et accueille entre 4000 et 6000 visiteurs par jour. Au nord du centre commercial se développe une nouvelle zone d'activités, Fléchères-Nord : l'entreprise Cytiva y accueille déjà 200 collaborateurs et l'école Moser, qui a ouvert ses portes en août 2024, compte 650 personnes (élèves et professeurs). Une extension de l'école est déjà en cours et accueillera un effectif total de 800 personnes à la rentrée 2026. Une nouvelle entreprise, Tag Heuer, vient également de s'implanter sur le site et compte 150 collaborateurs.

La ligne 10.815 connaît une progression constante de sa fréquentation depuis sa création. Entre 2013 et 2023, la fréquentation de la ligne a augmenté de 31,5% pour atteindre 289'017 voyageurs. A la faveur de cette évolution positive de la fréquentation et dans la perspective du développement du site de Fléchères-Nord, le Canton de Vaud a décidé, à l'horaire 2024, de renforcer l'offre de cette ligne en rajoutant 9,5 paires de courses supplémentaires entre Nyon et Gingins dans le cadre des mesures du Plan Climat vaudois, afin de généraliser la cadence à la demi-heure en journée la semaine.

En parallèle, les Communes de Grens, Signy-Avenex et Eysins ont décidé de financer 10 paires de courses supplémentaires, afin d'offrir à la population des bus au quart d'heure en heures de pointe

¹ NStCM opérant sous la dénomination commerciale « TPN » pour l'exploitation des réseaux concessionnés de transports publics pour Région de Nyon

du matin et du soir la semaine, entre Nyon et Signy, centre commercial. A l'horaire 2024, la ligne 10.815 Nyon-Gingins comptait au total 42,5 paires de courses contre 23 à l'horaire 2023.



— Tracé ligne 815 Nyon - Gingins cadence demi-heure

— Tracé ligne 815 – Courses au quart d'heure entre la gare de Nyon et Signy, centre

Dans le cadre du changement d'horaire 2025, le financement de ces 10 paires de courses supplémentaires a été repris par le nouveau fonds régional pour une mobilité collective et innovante. En effet, le renforcement de l'offre de transports publics est une priorité. Afin de la rendre plus attractive et de favoriser le report modal, l'axe 1 du programme vise à financer des expérimentations de courses supplémentaires sur les lignes de bus régionales. Au regard du développement du site de Fléchères-Nord, il apparaissait opportun de développer une offre de transports publics attractive en heures de pointe, afin d'inciter les usagers à prendre le bus et minimiser ainsi les impacts en matière de trafic routier, déjà soutenu dans ce secteur.

Objet de l'action proposée

Selon la directive de financement du FRM, les expérimentations sont engagées pour **une période de deux ans**, conformément au calendrier des périodes budgétaires biennuelles du Trafic Régional de Voyageurs (TRV). Or, mi-novembre 2024, l'Office Fédéral des Transports (OFT) avait décidé de dissocier la procédure de commande du TRV pour les années d'horaire 2025 et 2026. C'est pourquoi, un premier préavis d'un montant CHF 221'511 a été validé au Conseil intercommunal de mars 2025 ([Préavis 48-2025-FRM](#)) pour financer ces expérimentations pour l'année d'horaire 2025. Un nouveau préavis doit donc être présenté en décembre 2025 pour l'année d'horaire 2026.

Les 10 paires de courses supplémentaires s'échelonnent entre 7h et 8h30 le matin, puis entre 15h30 et 18h le soir au départ de Nyon.

Heures de pointe du matin		Heures de pointe du soir	
Sens Nyon-Signy	Sens Signy-Nyon	Sens Nyon-Signy	Sens Signy-Nyon
07h00	07h13	15h30	15h44
07h30	07h43	16h00	16h14
08h00	08h13	16h30	16h44
08h30	08h43	17h00	17h14
		17h30	17h44
		18h00	18h14

Les premiers retours statistiques de fréquentation communiqués par l'entreprise NStCM pour l'année 2024 et le 1^{er} semestre 2025 sont particulièrement positifs et montrent combien le renforcement d'une offre de transports publics favorise un changement de comportement des usagers. La fréquentation de la ligne a augmenté de 46% entre 2023 et 2024, passant de 289'000 voyageurs à 422'000 voyageurs. Selon les projections de TPN, la fréquentation attendue d'ici mi-décembre 2025 sur la ligne 815 serait de **437'000 voyageurs, soit une augmentation de 51,2%, entre 2023 et 2025**. Par ailleurs, en observant le taux d'occupation des bus en nombre de voyageurs par jour en semaine, on constate une augmentation de la fréquentation à tous les arrêts et dans tous les villages de la ligne, avec un effet plus marqué entre Nyon et Signy-Avenex.

	2023	2024	2025	Evolution 2023-2024		Evolution 2024-2025		Evolution 2023-2025	
				En nbre	en %	En nbre	en %	En nbre	en %
Nyon, gare nord	422	680	683	258	61%	3	0%	261	62%
Nyon, ch. Monastier	418	678	678	260	62%	0	0%	260	62%
Nyon, Route de Signy	366	566	591	200	55%	25	4%	225	61%
Eysins, Terre-Bonne nord	344	480	551	136	40%	71	15%	207	60%
Eysins, est	315	421	490	106	34%	69	16%	175	56%
Eysins, Petit-Eysins	300	401	466	101	34%	65	16%	166	55%
Signy, Le Glassey	277	375	438	98	35%	63	17%	161	58%
Signy, village	245	334	396	89	36%	62	19%	151	62%
Signy, centre commercial	175	206	221	31	18%	15	7%	46	26%
Grens, village	149	177	192	28	19%	15	8%	43	29%
Chésèrèx, A l'Oche	109	128	140	19	17%	12	9%	31	28%
Chésèrèx, Au Courtillet	81	100	111	19	23%	11	11%	30	37%
Chésèrèx, poste	70	94	96	24	34%	2	2%	26	37%
Gingins, ouest	32	43	57	11	34%	14	33%	25	78%
Gingins, poste									

	2023	2024	2025	Evolution 2023-2024		Evolution 2024-2025		Evolution 2023-2025	
				En nbre	en %	En nbre	en %	En nbre	en %
Gingins, poste	37	49	57	12	32%	8	16%	20	54%
Gingins, ouest	68	81	87	13	19%	6	7%	19	28%
Chésèrèx, poste	79	95	101	16	20%	6	6%	22	28%
Chésèrèx, Au Courtillet	109	126	131	17	16%	5	4%	22	20%
Chésèrèx, A l'Oche	150	171	174	21	14%	3	2%	24	16%
Grens, village	177	198	204	21	12%	6	3%	27	15%
Signy, centre commercial	238	318	370	80	34%	52	16%	132	55%
Signy, village	276	363	415	87	32%	52	14%	139	50%
Signy, Le Glassey	297	388	440	91	31%	52	13%	143	48%
Eysins, Petit-Eysins	316	411	466	95	30%	55	13%	150	47%
Eysins, est	358	472	532	114	32%	60	13%	174	49%
Eysins, Terre-Bonne nord	377	534	564	157	42%	30	6%	187	50%
Nyon, Route de Signy	401	583	600	182	45%	17	3%	199	50%
Nyon, ch. Monastier	355	522	539	167	47%	17	3%	184	52%
Nyon, gare	0	0	0						

(Chiffres du 1^{er} semestre 2025, extrapolés pour l'ensemble de l'année 2025)

Financement

Afin de continuer dans cette dynamique et conformément aux critères d'éligibilité énoncés dans la directive de financement du fonds régional pour la mobilité 2024-2034, une contribution financière est sollicitée au titre de l'axe 1 – Exploitation, selon les modalités suivantes :

- Les expérimentations sont engagées pour **une période d'un an, soit pour l'année d'horaire 2026 uniquement**, conformément au calendrier budgétaire du Trafic Régional de Voyageurs (TRV) décidé par l'Office Fédéral des Transports mi-novembre 2024.
- Le fonds régional de mobilité **financera à 100%** les 10 paires de courses expérimentales sur la ligne 815 entre Nyon et Signy, tel que réalisé pour l'année d'horaire 2025.
- Les expérimentations liées à la mise en place de courses supplémentaires sur une ligne de transport public régionale sont engagées à condition que :

- le taux de couverture des charges de la ligne atteint le seuil minimal imposé par l'Office Fédéral des Transports (OFT) : 10% jusqu'à un nombre de 18 paires de courses/jour et 20% pour un nombre supérieur à 18 paires de courses/jour.
- le critère adéquation offre-demande édicté par l'OFT dans le cadre du TRV soit respecté. Ainsi, la Confédération établit le nombre de paires de courses par jour (l'offre) agréées par le TRV sur la base de la fréquentation observée sur le tronçon déterminant, à savoir le tronçon le plus chargé situé à plus d'1,5 km de la gare (la demande).

En 2024, le taux de couverture de la ligne 815 est de 23,5%. Le critère d'adéquation offre-demande est respecté selon la table de l'OFT puisque le nombre de paires de courses par jour agréé par le TRV est de 34 paires en 2025 et que la fréquentation moyenne attendue sur le tronçon déterminant est de 1160 voyageurs. En effet, selon les statistiques de 2024, la fréquentation sur le tronçon déterminant de la ligne 815 est de 1260 voyageurs.

Selon l'offre financière remise par l'entreprise TPN le 30 septembre 2025 à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), le montant des prestations relatif aux 10 paires de courses expérimentales circulant au quart d'heure en heures de pointe du matin et du soir entre Nyon et Signy pour l'année d'horaire 2026 est évalué à **CHF 247'895 TTC**.

Conformément aux critères d'éligibilité identifiés dans le cadre du fonds régional de mobilité énoncés ci-dessus et au montant de l'enveloppe disponible au titre de l'axe 1 – Exploitation d'environ CHF 480'000 TTC/an, hors accompagnement opérationnel, **le montant de la participation régionale au titre du présent préavis s'élève donc à CHF 247'895 TTC**.

Calendrier

10 décembre 2025	Vote du préavis intercommunal
14 décembre 2025	Changement d'horaire des transports publics 2026
Mi-mars 2026	Signature de la convention entre le Canton de Vaud, NStCM et Région de Nyon relative au financement des courses expérimentales de la ligne 815 pour l'horaire 2026

Communication

Des actions de communication sont menées à chaque changement d'horaire pour informer les usagers, via les canaux habituels de Région de Nyon.

Conclusion

Cette demande de crédit pour le financement de courses expérimentales circulant sur la ligne de bus régionale 10.815 entre Nyon et Signy en heures de pointe du matin et du soir pour l'année d'horaire 2026 répond pleinement à l'objectif de renforcement de l'offre de transports publics identifié dans le cadre du nouveau fonds régional de mobilité. Le développement de ce type d'offres favorise un changement de comportement chez les usagères et usagers qui délaissent plus facilement leur voiture au profit des transports publics et encourage ainsi le report modal.

Décision du Conseil intercommunal

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- vu le préavis du Comité de direction 59-2025-FRM relatif à une demande de crédit de CHF 247'895 (TTC),
- ouï le rapport de la Commission mobilité,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 247'895 pour le financement de courses expérimentales sur la ligne 815 Nyon-Gingins pour l'année d'horaire 2026.
d'imputer le montant total de CHF 247'895 sur le fonds mobilité affecté.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 23 octobre 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Frédéric Mani
Président

Boris Mury
Secrétaire général